Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

Band: 126 (2000)

Heft: 11

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

sia

SWISSCODES: 2^{ÈME} RAP-PORT INTERMÉDIAIRE ARRÊTÉ AU 31 MARS 2000

En général:

Malgré quelques difficultés, le projet SWISSCODES a démarré avec succès. La première rédaction d'un certain nombre de textes est achevée et la mise en consultation dans le cadre de l'organisation de projet a commencé. Alors que les travaux dans les domaines «Actions sur les structures» et «Structures en béton» ont pris du retard sur le programme, ceux portant sur les domaines «Structures en acier», «Structures en bois» et «Ouvrages en maçonnerie» sont en avance sur les délais prévus. La mise en consultation interne, qui s'adressera d'abord aux commissions de normes sia concernées, va débuter incessamment. Elle sera suivie d'une phase de coordination et d'une première révision des textes. La mise en consultation externe est planifiée avec un léger retard sur le programme pour le printemps 2001. L'échéance finale, qui sera celle de la mise en vigueur de la nouvelle génération de normes, ne paraît pas devoir être mise en cause pour le moment.

Le projet SWISSCODES sera présenté publiquement lors d'une séance du GPC qui se tiendra en marge du congrès de l'AIPC à Lucerne le 18 septembre 2000.

En particulier:

Le comité-pilote a établi les documents de base nécessaires, pris connaissance de la situation financière et approuvé le budget 2000.
 Ses prochaines séances seront consacrées à l'introduction des SWISS-CODES (Information, instruction, documents d'accompagnement) et au retrait des normes suisses correspondantes.

- A la Direction de projet, le Dr Paul Lüchinger a remplacé le Dr Peter Kunz.
- Une rédaction complète du SCO (Bases de calcul) est disponible depuis assez longtemps déjà. La mise en consultation interne a eu lieu et la seconde version est en cours d'élaboration. Il a été possible d'exercer une influence non négligeable sur les travaux de révision du projet d'Eurocode correspondant (ECO) disponible depuis fin 1999.
- Le SC1 (Actions sur les structures) a pris un retard qui devrait pouvoir être largement rattrapé jusqu'à la fin de l'année.
- L'avancement du SC2 (Structures en béton) a également été freiné à la suite de mutations au niveau des spécialistes chargés de son élaboration. Les travaux restants ont été poussés de manière à permettre la mise en consultation du SC2 en même temps que celle des autres SC.
- Une première version du SC3 (Structures en acier) est actuellement disponible. Il a été possible de profiter du fait que les constructions en acier jouissent depuis longtemps d'un large consensus au niveau européen. Il s'ensuit que les travaux actuels de normalisation consistent à consolider et à concentrer la matière.
- Le SC4 (Structures mixtes) dépend de données préliminaires provenant des domaines des structures en béton et en acier. Pour cette raison, les travaux n'ont débuté que récemment. Dans un premier temps, le SC4 ne traitera que des structures mixtes en béton et en acier. D'autres combinaisons de matériaux pourront ultérieurement faire l'objet d'une norme spécifique.
- Le SC5 (Structures en bois) est confronté - comme par ailleurs le SC7
 - aux plus importantes modifications des normes existantes. On procède

- actuellement déjà à la consolidation de la première version. La norme sera ensuite mise en consultation interne dans les délais prévus.
- Le SC 6 (Ouvrages en maçonnerie)
 est en cours d'élaboration. Les travaux consistent à adapter la norme
 sia 177 pour la rendre conforme aux
 autres SC et au futur Eurocode 6. Ce
 but devrait être atteint dans les délais
 prévus.
- L'élaboration du SC7 (Géotechnique) a lieu dans des conditions particulièrement délicates, d'une part parce qu'il n'y a pas de normes suisses dans ce domaine jusqu'à présent, d'autre part à cause de divergences de vue parfois très importantes au niveau européen, divergences qui n'ont pas encore été aplanies. Le groupe de travail est toutefois parvenu à un large consensus et sera en mesure de fournir dans les délais prévus une première version complète. Il faut s'attendre à ce que ce projet exerce également une forte influence sur l'Eurocode correspondant (EC7).

Peter Marti, Prof. Dr. sc. techn., Institut de statique et construction, ETH Hönggerberg, 8093 Zürich

Bibliographie

Peter Marti, Prof. Dr. sc. techn.: «SWISS-CODES: 1er rapport intermédiaire», *Ingénieurs et architectes suisses*, N° 23/24, 8 décembre 1999, pp. 418 - 419

NORMES

Recommandation sia 229 «Fouilles en pleine masse», édition 1993, chiffre 5 5

La norme européenne EN 12063: 1999 «Exécution de travaux géotechniques spéciaux — Rideaux de palplanches» a été publiée fin mai 2000, en allemand et en français, comme norme sia 193.111, avec le statut de norme suisse. La reprise de ce texte

dans le recueil des normes suisses rend dès lors caduques les prescriptions qui se rapportent expressément aux palplanches sous le chiffre 5 5 (Tolérances) de la recommandation sia 229 «Fouilles en pleine masse – Exécutions, prestations et fournitures», année 1993.

Normes sia 232, 233 et prénorme sia 279 adoptées

Lors de sa séance du 15 mai 2000, la commission centrale des normes et règlements a adopté les textes suivants, qui seront publiés dans le courant du mois d'août:

- norme sia 232 «Toitures inclinées»
- norme sia 233 «Bardages»
- prénorme sia 279 «Isolants thermiques».

QUALIFICATION DES ENTRE-PRISES DE CONSTRUCTION MÉTALLIQUE : RAPPEL

Comme annoncé dans cette rubrique en décembre dernier, la liste des certificats d'exploitation (S1 ou S2) décernés aux entreprises de construction métallique conformément à la norme sia 161/1 figure désormais dans «InfoBase», le site Internet de la sia. Les professionnels concernés sont donc invités à y consulter la liste des entreprises certifiées mise à jour le 18 mai 2000.

OFFRE D'ASSURANCES MOBILIER ET RESPONSABIL-ITÉ CIVILE PRIVÉE POUR LES MEMBRES SIA

Grâce au partenariat entre la Société suisse des ingénieurs et architectes sia et *Zuritel*, l'assureur direct de la *Zurich*, les membres sia se voient proposer une offre très intéressante en matière d'assurance du mobilier et responsabilité civile privée, dont voici les avantages:

- conseil et suivi exclusifs

- 10% de rabais après deux ans sans sinistre (y c. les années sans sinistre auprès de l'assureur précédent!)
- vignettes vélo gratuites avec l'assurance responsabilité civile privée.

Zuritel est sorti largement en tête dans un test sur les offres de primes et de prestations de divers assureurs, mené par la société VZ VermögensZentrum et publié dans la revue Kspezial (sept. 99).

Les membres sia assurés par Zuritel choisissent eux-mêmes l'étendue de leur couverture. Diverses offres complémentaires permettent d'élargir la proposition de base afin de composer une couverture d'assurance sur mesure: en effet, Zuritel n'intègre pas ces modules dans un paquet tout fait, mais les présente séparément. Une souplesse qui garantit une couverture répondant parfaitement aux besoins et souhaits particuliers.

Les démarches sont particulièrement simples pour les membres sia: il leur suffit de demander une proposition personnelle par écrit (voir annonce *Zuritel* dans ce numéro) ou par téléphone (0848 848 021, pour les membres sia) pour recevoir une offre *Zuritel* sans engagement en quelques minutes.

RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion 1999 de la sia est encarté dans le présent numéro. Il s'agit d'une version résumée, comprenant les chapitres consacrés à la politique, aux comptes et aux organes de la sia, complétée par une statistique des membres. Dès la fin mai, le rapport pourra être consulté sur Internet: <www.sia.ch>. Est en outre disponible un tiré à part de 72 pages, qui englobe les rapports des sections, des groupes spécialisés et des commissions, ainsi qu'une liste des publications parues l'an dernier. Cette version intégrale peut

être obtenue auprès de Mme Claudia Usenbenz au secrétariat général de la sia, 8039 Zurich (e-mail: <usenbenz@sia.ch>, fax 01/201 63 35).

MEILLEURS VŒUX

La sia présente ses meilleurs vœux à son membre qui fête l'anniversaire suivant en juin:

85 ans: *Claude Jaccottet*, arch.,1602 La Croix sur Lutry (le 21 juin)

ACTUALITÉ (SUITE)

NOUVELLE ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DU TERRITOIRE

Trois associations professionnelles helvétiques - FUS, BVS et VRN -, actives dans le champ de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, viennent de se fondre en une nouvelle entité, la Fédération suisse des urbanistes (FSU). L'assemblée constitutive, qui réunissait 150 urbanistes et aménagistes de Suisse, s'est tenue le 12 mai 2000 à l'hôtel Schweizerhof de Lucerne. M. Pierre-Alain Rumley, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, a été élu à sa présidence.

Les buts déclarés de cette réorganisation sont de « promouvoir l'image de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, défendre le statut professionnel des aménagistes et des urbanistes et renforcer leur voix sur le plan politique, économique et social ». La FSU assumera les tâches classiques d'une organisation professionnelle et offrira une plate-forme où pourront se discuter toutes les questions relevant de l'aménagement et de l'urbanisme, quel que soit le niveau politique concerné. Cette association regroupera près de 800 aménagistes et urbanistes de Suisse.